

HABITAT

ERDRE & GESVRES FAVORISE L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

La Communauté de Communes favorise le développement d'une offre de logements à un prix abordable pour les ménages qui veulent investir sur le territoire. Elle met donc en œuvre différents outils pour soutenir une offre de logements sociale et maîtrisée.

Une aide pour acquérir votre premier logement en location-accession

Le second Programme Local de l'Habitat d'Erdre & Gesvres continue à soutenir la production de logements neufs en accession à la propriété, à destination des ménages à revenus moyens, notamment les primo-accédants.

Dans les opérations d'habitat menées dans les secteurs de certaines communes à marché « tendu », comme ceux situés à proximité des arrêts de transports en commun, Erdre & Gesvres incite par exemple à la construction de logements en location-accession financée avec un Prêt Social Location-Accession (PSLA) de l'Etat.

Ces logements peuvent être achetés, généralement sur plans, par des ménages qui remplissent certaines conditions, notamment de ressources.

Plusieurs programmes ont déjà été réalisés et d'autres devraient voir le jour dans les prochaines années. La communauté de communes apporte une aide financière de 3 000 ou 4 000 euros (selon le nombre de personnes qui composent le ménage) à ceux qui ont signé un contrat de réservation avec un organisme constructeur de logements en location-accession.

Des lots ou des logements à prix abordable

Dans les programmes ou les lotissements où il n'y a pas de PSLA (Prêt Social Location-Accession), des terrains à bâtir ou des logements à prix « abordable » peuvent aussi être réservés par le promoteur, l'aménageur (ou la commune s'il s'agit d'un lotissement communal), à des candidats à l'accession bénéficiaires d'un Prêt à Taux Zéro (« PTZ + »).

Pour savoir si des lots ou des logements abordables sont ou seront commercialisés, contactez directement la mairie de la commune de votre choix.

ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE


- > Le PLH

SUR INTERNET

- > www.adil44.fr

Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres

PA La Grand'Haie, 1 Rue Marie Curie
44119 Grandchamp-des-Fontaines

 02 28 02 22 40

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Du lundi au jeudi

8h30>12h00 / 14h00>17h30

Le vendredi

8h30>12h00 / 14h00>16h30